**Déclaration Snudi FO 93, CAPD du 15 septembre 2015**

Monsieur le Directeur Académique de Seine-Saint-Denis,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes le 15 septembre, des situations ne sont toujours pas résolues à cette date.

Nous souhaiterions aborder plusieurs points importants, points qui interpellent et nuisent aux conditions de travail et de vie des enseignants du premier degré dans ce département.

Tout d’abord, nous tenions à rappeler que 164 personnes attendent encore, quinze jours après la rentrée, à être recrutées comme stagiaires, étant sur Liste Complémentaire. Comment comprendre, alors que des postes sont vacants, que le problème du remplacement va arriver, comme chaque année, que des centaines de collègues attendent, dans la souffrance, un exeat, que des collègues contractuels sont actuellement sur cette Liste Complémentaire, que 164 listes complémentaires attendent… C’est inadmissible de ne pas recruter ces 164 personnes ! Madame la Ministre doit prendre la décision qui s’impose à tous ! Le recrutement de ces fonctionnaires stagiaires est une nécessité. Le Snudi FO 93 a d’ores et déjà plus de 600 signatures concernant notre pétition à ce sujet. Nous n’en resterons pas là et continuerons d’exiger que ces 164 personnes deviennent des collègues et des fonctionnaires d’Etat !

Actuellement, de nombreux stagiaires sont sur le terrain, en classe. Nombreux sont ceux qui viennent de province. Il se pose en urgence la question du logement pour beaucoup d’entre eux. Que peut faire un stagiaire qui n’a pas encore reçu sa première paye et qui doit se loger en avançant trois fois un loyer et ce, sans papier certifiant qu’ils sont fonctionnaires ? Pensez-vous que se loger pendant des semaines à l’hôtel, parfois avec des enfants, sont des conditions positives pour débuter dans le métier ? Pensez-vous que trois « bons logements » à 50 euros l’un suffisent à ces stagiaires pour pouvoir payer des hôtels souvent vétustes à 70 voire 90 euros la nuit ? Pensez-vous qu’il soit normal que ces trois bons ne soient disponibles qu’au rectorat de Créteil ? Pourquoi tout ceci n’a-t-il pas été prévu à l’avance ? Quelle démarche a fait Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Préfet, pour qu’un plan précis soit fait dès juin afin que ces centaines de collègues stagiaires puissent arriver dans des conditions décentes en leur trouvant des logements à prix correct ? Des solutions immédiates doivent être trouvées, la démission ne doit pas être la seule solution pour ces collègues que l’Etat met en difficulté. Certains d'entre eux démissionnent, essentiellement à cause des conditions d'accueil et du problème de logement.

Monsieur le Directeur Académique, vous avez pris plusieurs décisions en fin d’année dernière. Il y a eu des engagements de votre part… Par exemple, vous vous étiez engagé à ce que tout au long de l’été, de nouveaux exeat seraient accordés. Nous sommes le 15 septembre et, à notre connaissance, aucun nouvel exeat… Ce sujet est à l’ordre du jour de cette CAPD, nous espérons qu’un nombre conséquent d’exeat sera prononcé aujourd’hui. Malgré cela, combien, au 15 septembre, obtiendront leur ineat ? Quels délais laissez-vous ? Ces exeat seront-ils toujours valables en 2016 ?

Vous vous étiez engagés à ce que les BD soient tous rattachés à un secteur et qu’ils pourront effectuer des vœux géographiques. A ce jour, nous avons des informations contraires, aucun secteur de rattachement, les collègues n’ont pu formuler aucun vœu. Apparemment, les collègues sont nommés au hasard, au gré des postes qui se libèrent, quel que soit leur vœu et leur barème. Nous demandons que cette situation soit revue.

De nombreux néo titulaires font les compléments des stagiaires. Tous nous disent la responsabilité et la quantité supplémentaire de travail que cela représente. Nous demandons que ces collègues puissent, a minima, toucher une indemnité pour cette responsabilité pour ce travail. Nous demandons, par exemple, à ce qu’ils touchent l’indemnité due aux MAT. Nous demandons un allègement de service également, qu’ils ne fassent pas les APC.

Comment comprendre que nous n’obtenons une partie des résultats du mouvement complémentaire que maintenant ? Nous n’avons pas pu faire notre travail de commissaire paritaire correctement, nous n’avons pas pu échanger et négocier avec vous concernant de nombreuses situations, nous n’avons pas pu faire notre travail de vérification des résultats provisoires. Lors du dernier groupe de travail de début juillet, vous nous avez dit que vous vous engagiez à donner des résultats même provisoires deux à trois jours après… or, malgré nos relances, nous n’avons obtenons des résultats définitifs que récemment. Une grande première ! Nous le déplorons et demandons qu’à l’avenir, nous puissions faire notre travail de commissaire paritaire. C’est une question de droit statutaire, de respect vis-à-vis des collègues et de leur représentant, c’est comme cela que nous fonctionnions jusqu’alors.

[...]

En cette rentrée, de nombreux postes RASED restent vacants. Nous nous interrogeons : n’est-ce pas des fermetures cachées ? Nous demandons que ces postes soient pourvus. A Aubervilliers, plusieurs postes E sont vacants en cette rentrée malgré des volontaires, pourquoi ?

Pour conclure, nous vous demandons de revenir sur vos décisions concernant des fermetures de classes en septembre, entre autre concernant la maternelle Foch à Villemomble, qui se retrouve à 28 élèves par classe et l’élémentaire Montaigne à Sevran qui est dans un quartier très difficile, quartier qui attend 80 nouveaux logements dans les jours qui arrivent. La décision de fermer ces classes déstabilise élèves, parents et enseignants en cette rentrée. Parents, enseignants avec leur syndicat vous demandent l’annulation de ces fermetures.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus Snudi FO 93 à la CAPD 93